SAINT HONORE CAPITAL SAS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 744 690,00 Euros
Siège social : 189 Boulevard Saint-Denis (92400) Courbevoie
R.C.S NANTERRE : 824792535

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente juin,
À 17 heures,

Les associés de la société **SAINT HONORE CAPITAL SAS,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Jonathan NACCACHE, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

HN

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître un bénéfice de 9 505,67 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 faisant ressortir un bénéfice de 9 505,67 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **9 505,67** Euros, de la façon suivante :

• Résultat de l'exercice :	**+ 9 505,67 €**
• Augmenté du report à nouveau antérieur pour un montant de :	**+ 386 249,10 €**
• Résultat à affecter pour un montant de :	**+ 395 754,77 €**
• A titre de distribution de dividendes pour un montant de :	**+ 145 772,59 €**
• Au report à nouveau pour un montant de :	**+ 249 982,18 €**

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 0.31 Euros.

Les dividendes versés à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis de plein droit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), comprenant l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 18,6 %, soit une imposition globale de 31,4 %.

Les contribuables peuvent opter, chaque année, pour l'imposition de l'ensemble de ces revenus mobiliers et plus-values mobilières selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, majoré des prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 2). Dans un tel cas, l'imposition a lieu après un abattement de 40 % et la CSG est déductible à hauteur de 6,8 points.

La mise en paiement des dividendes interviendra au plus tard le 30/09/2025.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte des dividendes versés au cours des trois derniers exercices :

HN

Exercice clos le 31/12/2024 : 86 000 €
Exercice clos le 31/12/2023 : 0 €
Exercice clos le 31/12/2022 : 0 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, autorise les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, à bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire (prévoyance et frais de santé) que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés. »

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président



SAINT HONORE CAPITAL SAS

Numéro SIRET : **82479253500026**

189 BD SAINT DENIS
92400 COURBEVOIE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS SAINT HONORÉ CAPITAL
Au capital de 2 744 690 €
189 boulevard Saint Denis
92400 Courbevoie
SIRET : 824 792 535 00026
TVA intra : FR 58 824 792 535
APE : 7010Z

Sommaire

Bilan et Resultat 2

Annexes Légales 8

SAINT HONORE CAPITAL SAS

Bilan et Resultat

Bilan et Resultat

SAINT HONORE CAPITAL SAS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF ANC2022-06

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	230 662	156 248	74 414	2,06	104 287	2,94
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participation	2 854 670		2 854 670	78,95	3 152 220	86,94
Créances rattachées à des participations	216 410		216 410	5,99	103 350	2,92
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 039		5 039	0,14	5 039	0,14
Total de l'actif immobilisé (III)	***3 306 781***	***156 248***	***3 150 533***	87,13	***3 364 896***	94,94
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	53 080		53 080	1,47	280	0,01
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 200		1 200	0,03		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	9 300		9 300	0,26	4 140	0,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 734		2 734	0,08	704	0,02
. Autres	23 000		23 000	0,64		
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres	330 500		330 500	9,14	39 999	1,13
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	45 374		45 374	1,25	134 166	3,79
Total de l'actif circulant (IV)	***465 188***		***465 188***	12,87	***179 289***	5,06
Frais d'émission des emprunts (V)						

SAINT HONORE CAPITAL SAS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF ANC2022-06

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des emprunts	(VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		***3 771 969***	***156 248***	***3 615 721***	100,00	***3 544 185***	100,00

SAINT HONORE CAPITAL SAS

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 2 744 690)	**2 744 690**	75,91	**2 744 690**	77,44
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	274 469	7,59	274 469	7,74
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 934	0,05	1 934	0,05
Report à nouveau	386 249	10,69	315 958	8,91
Résultat de l'exercice	***9 506***	0,26	***156 291***	4,41
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***3 416 848***	94,50	***3 493 342***	98,57
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	25 000	0,69	49 741	1,40
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 622	0,27	654	0,02
Dettes fiscales et sociales	129 310	3,58	448	0,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	34 941	0,97		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	***198 873***	5,50	***50 843***	1,43
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***3 615 721***	100,00	***3 544 185***	100,00

SAINT HONORE CAPITAL SAS

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	320 721	100,00	57 264	100,00	263 457	460,07
Montant net du chiffre d'affaires	**320 721**	100,00	**57 264**	100,00	**263 457**	460,07
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits	4	0,00	1	0,00	3	300,00
Total des produits d'exploitation (I)	***320 725***	100,00	***57 265***	100,00	***263 460***	460,07
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	72	0,02			72	N/S
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes (1)	77 069	24,03	44 135	77,07	32 934	74,62
Impôts, taxes et versements assimilés	3 277	1,02	3 005	5,25	272	9,05
Salaires	246 630	76,90			246 630	N/S
Cotisations sociales	90 274	28,15			90 274	N/S
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34 005	10,60	34 973	61,07	-968	-2,76
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges	53	0,02	1	0,00	52	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***451 381***	140,74	***82 114***	143,40	***369 267***	449,70
(1) Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-130 655**	-40,73	**-24 849**	-43,38	**-105 806**	-425,79
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers :						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés	205 000	63,92	177 000	309,09	28 000	15,82
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	***205 000***	63,92	***177 000***	309,09	***28 000***	15,82
Charges financières :						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)						

HN

SAINT HONORE CAPITAL SAS

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements	69 999	21,83			69 999	N/S
Total des charges financières (VI)	***69 999***	21,83			***69 999***	N/S
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**135 001**	42,09	**177 000**	309,09	**-41 999**	-23,72
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**4 346**	1,36	**152 151**	265,70	**-147 805**	-97,13
Produits exceptionnels						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-5 160	-1,60	-4 140	-7,22	-1 020	-24,63
Total des Produits (I+III+V+VII)	***525 725***	163,92	***234 265***	409,10	***291 460***	124,41
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***516 220***	160,96	***77 974***	136,17	***438 246***	562,04
BENEFICE OU PERTE	**9 506** *Bénéfice*	2,96	**156 291** *Bénéfice*	272,93	**-146 785**	-93,91
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

SAINT HONORE CAPITAL SAS

Annexes Légales

Annexes Légales

SAINT HONORE CAPITAL SAS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 615 721,21 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 9 505,67 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/10/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SAINT HONORE CAPITAL SAS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

SAINT HONORE CAPITAL SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 3 306 781 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*226 530*	*4 132*		*230 662*
Immobilisations financières	*3 260 609*		*184 490*	*3 076 119*
TOTAL	*3 487 139*	*4 132*	*184 490*	*3 306 781*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 156 248 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*122 243*	*34 005*		*156 248*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*122 243*	*34 005*		*156 248*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Install. gene. agenc. amenag. div	*85 737*	*30 998*	*54 739*	*Non amortiss.*
Materiel de transport	*3 300*	*884*	*2 416*	*5 ans*
Mobilier	*132 660*	*124 366*	*8 293*	*5 ans*
Oeuvres d art	*8 966*	*0*	*8 966*	*Non amortiss.*
TOTAL	*230 662*	*156 248*	*74 414*	

3.2 - Etat des créances = 310 763 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*221 449*		*221 449*
Actif circulant & charges d'avance	*89 314*	*89 314*	
TOTAL	*310 763*	*89 314*	*221 449*

SAINT HONORE CAPITAL SAS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 744 690 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*274469*	*10,00*	*2 744 690*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*274469*	*10,00*	*2 744 690*

4.2 - Etat des dettes = 198 873 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*49 741*	*49 741*		
Fournisseurs	*9 622*	*9 622*		
Dettes fiscales & sociales	*129 310*	*129 310*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*10 200*	*10 200*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*198 873*	*198 873*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 31 178 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	*31 178*
Autres dettes	
TOTAL	*31 178*